

Subventions de janvier 2016 : soutien au Tour de Romandie, à Evidanse et à ArtDialog

La Neuveville, le 2 février 2016

Subventions culturelles

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a accordé lors de sa séance plénière du 27 janvier 2016 une subvention de 20'000 francs pour la saison 2015-2016 d'évidanse. Le festival de musique classique ArtDialog obtient une subvention de 12'000 francs pour son édition 2016. La commune de Sonceboz-Sombeval perçoit 8'500 francs de garantie de déficit pour les diverses manifestations culturelles organisées dans le cadre du 1150^{ème} anniversaire de la commune. Le Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy reçoit une subvention de 8'000 francs pour son exposition « Le Jura en Berne ».

Le CJB octroie également une garantie de déficit de 4'000 francs aux Compagnons de la Tour à St-Imier pour leurs représentations de la pièce « Le Médecin malgré lui de Molière ». Le nouveau projet de la compagnie Vol de Nuit obtient une garantie de déficit de 2'000 francs. Le CJB accorde une garantie de déficit de 1'000 francs au groupe d'animation Agora à Tramelan pour l'organisation de deux soirées avec le groupe vocal Singtonic.

Fonds de loterie

Le CJB accorde une subvention de 15'000 francs pour l'édition 2016 du Tour de Romandie. Le Conseil subventionne également divers projets concernant la protection des monuments historiques et du patrimoine du Jura bernois pour un montant total de 225'000 francs.

Fonds du sport

Le CJB accorde une subvention de 2'410 francs pour l'acquisition de matériel sportif à la municipalité de Reconvilier et 4'333 francs pour l'organisation de cours à l'association de football Berne – Jura. Le CJB attribue un soutien financier de 5'000 francs aux associations suivantes pour l'organisation de manifestations sportives : la FSG La Neuveville, l'Haltéro-Club Tramelan, le Club Athlétique de Courtelary, la Société de cavalerie de Tavannes, le Groupe sportif Malleray-Bévilard, la Société d'Equitation du Vallon de St-Imier et le Fahrsportgruppe Bern. Arc et Forêt à Tavannes obtient 3'000 francs pour l'organisation du championnat Suisse de tir avec arcs préhistoriques.

Total des subventions accordées

Le CJB a accordé ou préavisé, dans sa séance du 27 janvier 2016, des subventions pour un montant total de 345'243 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73